



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets

Exercice 2020

Septembre 2022

Sommaire

1	Fonctionnement et données techniques	4
1.1	Organisation et territoire desservi.....	5
1.2	Déchets ménagers résiduels.....	6
1.3	Déchets recyclables : emballages, papiers, verre	8
1.4	Déchets verts.....	10
1.5	Bilan d'exploitation de la déchèterie	11
1.5.1	Les déchets acceptés ou non.....	11
1.5.2	Localisation	12
	12
1.5.3	Horaires	13
1.5.4	Tonnages	14
1.5.5	Traitement	15
1.6	Collecte des cartons	16
1.7	Matériels de pré-collecte et de collecte	16
1.7.1	Distribution des sacs de tri	16
1.7.2	Distribution des sacs de pré-collecte.....	16
1.7.3	Véhicules.....	17
2	Programme d'actions	18
2.1	Bilan des actions de communication sur le tri sélectif	19
2.1.1	Compostage de proximité.....	19
2.1.2	Visites domiciliaires	22
2.1.3	Visites des professionnels	23
2.1.4	Sensibilisation des jeunes publics	23
2.1.5	Sensibiliser le public de la Communauté de Communes	24
2.1.6	Actions effectuées	26
2.1.7	Actions programmées en 2021	26
3	Données financières	27
3.1.1	Matrice des couts : Montants en euro HT / habitant (hors gravats)	28
3.1.2	Matrice des couts : Montants en euro HT / Tonne (hors gravats).....	29
3.1.3	Matrice des couts : Montants en euro HT (hors gravats)	30
	Conclusion et indicateurs de service.....	31
	ANNEXE	34

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Pont-Audemer a fusionné avec la Communauté de Communes Val de Risle. L'intercommunalité se nomme désormais la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, elle compte 27 communes et 27607 habitants. Pour une meilleure lecture, les données inscrites dans les précédents rapports ont été mises en commun depuis l'année 2013.

La compétence « collecte » est assurée en régie pour l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer, et « en délégation » pour l'ex-communauté de Communes Val de Risle.

Les compétences « transfert » et « traitement » des déchets sont assurées par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure). À cet effet, ce dernier gère le quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée ainsi que le centre de tri, ZAC de la Ferme des Places à Pont-Audemer, et le CETRAVAL (Centre d'Enfouissement Technique de classe 2) à Malleville sur le Bec.

Ce document est donc présenté en application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le décret d'application de la loi Barnier du 2 février 1995 prévoit la présentation par le président de la Communauté de Communes à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'année 2014.

Présenté au conseil communautaire, il fera l'objet d'une communication par le Maire à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

1 Fonctionnement et données techniques

La Communauté de Communes a également confié à l'association PAREC la collecte des cartons sur le territoire et les artisans et les commerçants situés sur Pont-Audemer.

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du SDOMODE depuis janvier 2017.

1.2 Déchets ménagers résiduels

- **Mode de collecte**

Pour les ordures ménagères et pour les déchets recyclables, les collectes sont réalisées en porte à porte (sauf pour les impasses).

- Sur le secteur de l'ancienne CC Pont-Audemer , elles sont réalisées en régie avec les agents et les équipements de collecte de la Communauté de Communes.
- Sur le secteur de l'ancienne CC Val de Risle, CC Roumois Nord elles sont réalisées en délégation avec les agents et les équipements de la société Derichebourg.

La Communauté de Communes compte 22 tournées sur son territoire. La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, et la collecte des déchets recyclables, une fois tous les quinze jours*.

Un calendrier édité en début d'année est disponible dans chaque Mairie et sur les sites internet de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle et certaines communes.

*sauf pour secteur collectif ou hyper centre.

Le tableau ci-dessous présente les jours de collecte par commune :

Jours de collecte	Secteur Pont-Audemer
lundi	Pont-Audemer, Saint Germain Village et Tourville sur Pont Audemer (Bivellerie et Pincheloup)
mardi	Corneville sur Risle, St-Paul, Colletot, Manneville sur Risle (le Hudar), Selles, Saint-Symphorien, Les Préaux (sauf route des moulins et Route de Cormeilles), Tourville-sur-Pont-Audemer (Fieffes et Canada)
mercredi	Triqueville, Saint-Germain Village (Bel Air, Le Mont les Mares), Manneville sur Risle (sauf le Hudar et la route de Rouen), Toutainville, Les Préaux (route des moulins et Route de Cormeilles), Pont-Audemer (quartier des Etangs)
jeudi	Pont-Audemer et Saint Germain Village
Vendredi	Fourmetot, Saint Mards de Blacarville, Campigny et Tourville sur Pont-Audemer
Jours de collecte	Secteur Montfort sur Risle
lundi	Freneuse, Glos sur Risle, Pont-Authou et Montfort sur Risle
mardi	Authou
mercredi	Apperville dit Annebault, Condé sur Risle et Saint Philbert sur Risle
Jeudi	Brestot
Vendredi	Bonneville Aptot, Ecaquelon, Illeville sur Montfort et Thierville
Jours de collecte	Secteur Roumois Nord
Lundi	Quillebeuf sur Seine
Mardi	Le Marais Vernier, Bouquelon, Saint Samson de la Roque
Mercredi	Routot ; Rougemontier, Le Perrey (secteur Saint-Thurien (haut))
Jeudi	Secteur de la Berrenguerie et des Argilières
Vendredi	Le Perrey (secteur Saint-Thurien (bas)) / secteur Saint-Ouen des Champs), Routot

- **Tonnage de collecte des ordures ménagères résiduelles**

Ordures Ménagères résiduelles	2019	2020	Évolution en %
Tonnages	8610	8195	- 5 %
Kg/hab/an	253	242	

- **Traitement**

Les bennes à ordures ménagères vident leurs contenus au quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée à Pont-Audemer avant d'être enfouis soit au CETRAVAL (centre d'enfouissement technique situé à Malleville sur le bec) soit à l'incinérateur de

Année	Pourcentage enfouissement	Pourcentage incinéré	Tonnage enfouissement	Tonnage incinéré
2019	80,7%	19,3%	6948,27	1661,73
2020	39%	58%	3196,20	4753,33

1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre

- Mode de collecte

Sur l'ensemble du territoire, il existe deux modes de collecte selon le type de déchets :

- En colonnes d'apport volontaire



La collecte des papiers, journaux, magazines et cartonnettes s'effectue en apport volontaire.

Pour ce faire 98 plateformes sont implantées sur l'ensemble du territoire communautaire. L'annexe 1 précise les caractéristiques des plateformes, équipées pour chacune d'elles, d'un ou plusieurs conteneurs. La collecte est déléguée au SDOMODE.

À noter que quatre plateformes sont équipées de colonnes enterrées (rue des petits moulins, chemin de la Ruelle, gare routière de Pont-Audemer et rue Augustin Hébert).

- En porte à porte



La collecte des déchets recyclables (hors verre, et papiers, journaux, magazines) s'effectue en porte à porte sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. La collecte est assurée en régie pour le secteur de Pont-Audemer et elle est déléguée à la société Derichebourg pour le secteur de Montfort sur Risle.

Résultats

En porte à porte et apport volontaire :

	2019	2020	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages + papiers + AV- tonnes	1 152	1 270	10 %
Taux de refus (issu du tri des emballages)	16 %	19.7	22.9 %

Suite à la modification des consignes de tri en supprimant les apports fibreux dans le bac jaune, nous constatons une augmentation de 22.9 % d'erreur de tri. Cette forte augmentation est due essentiellement par le refus des cartons souillés.

Voici le détail du tonnage des déchets recyclables par mode de collecte :

En porte-à-porte :

	2020
Déchets recyclables : emballages en PAP - tonnes	742

En apport volontaire :

	2020
Déchets recyclables : papiers-journaux- magazines- en AV - tonnes	528
Verre - tonnes	1 163

Refus de tri : La valeur du taux de refus de tri est calculée sur la base du nombre d'habitants par rapport au territoire du SDOMODE.

Elle concerne l'ensemble des déchets recyclables du territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. En 2020, le taux de refus de l'ensemble du territoire du SDOMODE est de 18.4%, la collectivité se trouve donc au-dessus du seuil demandé avec le taux de 19.7 %.

Dans les erreurs de tri, on retrouve le plus souvent les erreurs suivantes : déchets imbriqués, boîtes fromage bois, cintres plastique, poches de vin non vidée, masques chirurgicaux, gants, lingettes, ficelle, plaque de plexi, brosse à ongles plastique, essuie-tout, serviettes papier, bouteilles non vidées, vêtements, équipement de bureau en plastique...

- **Traitement**

La compétence du transfert et traitement est déléguée au SDOMODE. Les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri de Pont-Audemer, ZAC de la Ferme des Places.



1.4 Déchets verts

- **Mode de collecte**

Les déchets verts sont collectés majoritairement à la déchèterie de Pont-Audemer.

- **Résultats**

	2019	2020	kg/an/habitant 2020	Évolution
TOTAL tonnage Déchets verts dont : Apport en déchèterie Collecte Saint Germain village Collecte Pont-Audemer	5718	5565	164	-3 %

Le tonnage de déchets vert baisse légèrement de 3%, probablement lié à la période de confinement.

Une collecte des déchets verts est aussi organisée en porte-à-porte par les communes de Pont-Audemer et Saint-Germain Village. Elle est possible après avoir acquis des sacs biodégradables pré payés (1 € le sac). La collecte a été effectuée par le service propreté de la Communauté de Communes en porte-à-porte une fois par semaine d'avril à fin octobre.

- **Résultats**

Collecte en PAP Pont-Audemer Saint Germain Village	2019	2020
Sacs pré collecte vendus	887	261
Tonnage	11	12

Pendant le confinement la collecte en porte à porte n'ayant pas été suspendu dans la commune de Pont-Audemer- Saint Germain Village on constate une augmentation de 7 %.

- **Traitement**

Les déchets sont évacués sur la plateforme de compostage de Martainville gérée par le SDOMODE.



1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de la déchèterie est déléguée au SDOMODE.

1.5.1 Les déchets acceptés ou non

La déchèterie de Pont-Audemer réceptionne les déchets suivants :



Pour l'amiante, le particulier doit se rendre directement à la déchèterie la plus proche pour connaître les modalités (récupération d'un sac dédié et bordereau de remise).



Pour les médicaments, le particulier doit se rendre dans une pharmacie agréée Cyclamed :

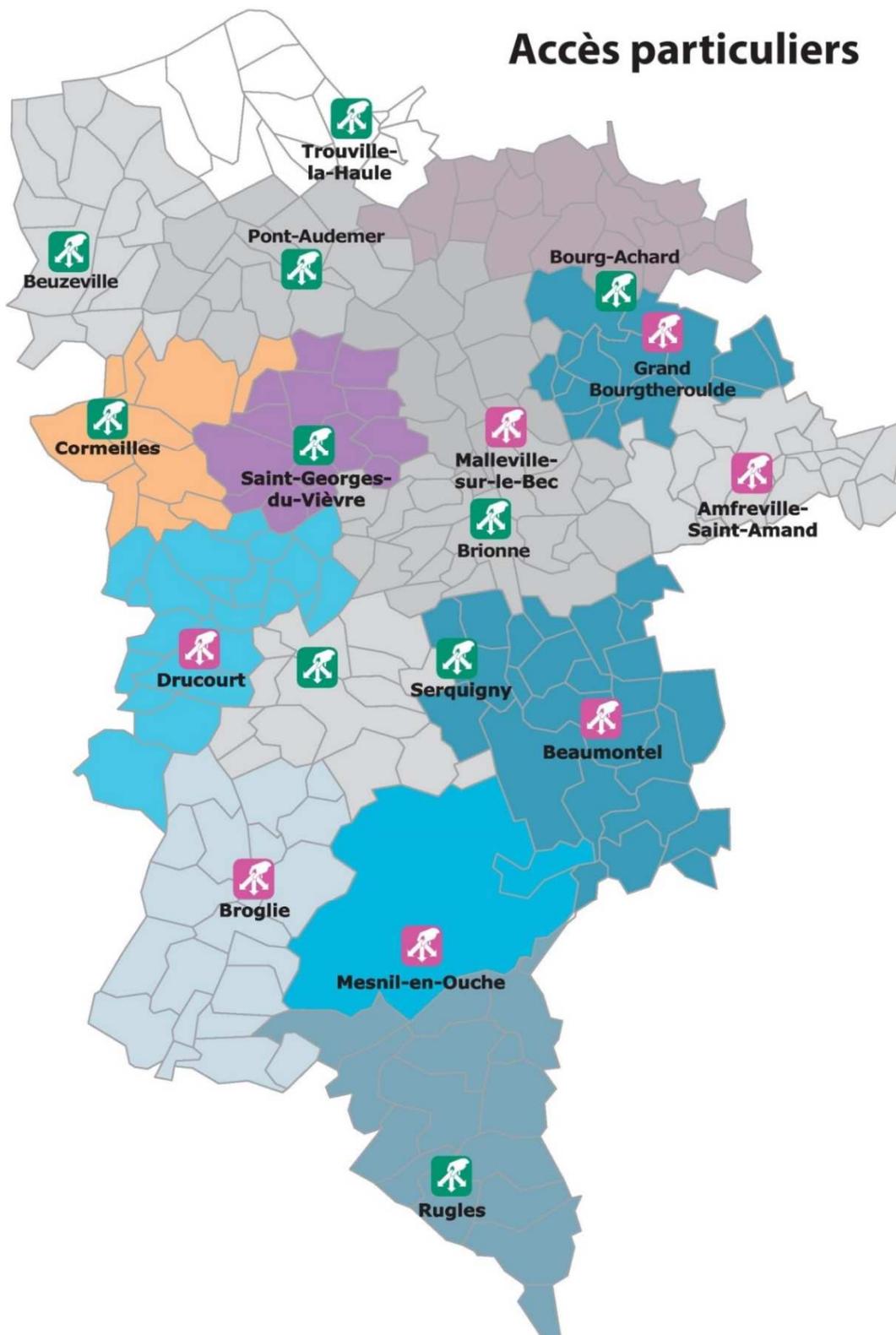


1.5.2 Localisation

Depuis le 1er janvier 2017, le SDOMODE a ouvert l'accès de ses 17 déchèteries à tous les habitants de l'ouest de l'Eure. Cette gestion mutualisée a pour objectifs principaux d'offrir un service identique, de qualité, et le plus proche de l'habitation.



indique les déchèteries ouvertes aux particuliers



1.5.3 Horaires

Les horaires d'ouverture suivent la répartition suivante :

- 36 h/semaine du 1^{er} avril au 30 septembre
- 30 h/semaine du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Territoire 1		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 18h00					
Hiver	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 17h00					
Territoire 2		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin		9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				

Territoire 1 : Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourtheroulde, Bourg-Achard, **Malleville sur le Bec**, Saint Georges du Vièvre*, Cormeilles* et **Pont-Audemer**.

Territoire 2 : Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny et Trouville la Haule

* Une demande pour permuter l'ouverture du lundi après-midi et fermeture le mercredi matin pour la déchèterie de Cormeilles et une fermeture le vendredi matin pour celle de Saint Georges du Vièvre.

Évacuation d'un container



1.5.4 Tonnages

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20230911-del_0105_2023-b-AU
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

NB : Les données chiffrées qui sont utilisées depuis l'année 2019 sont calculées à partir des informations transmises par le SDOMODE. Tous les calculs sont des ratios en fonction du nombre d'habitant du territoire du SDOMODE et non des tonnages réels.

Filières	Tonnages 2019				Tonnages 2020				
	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Tonnage habitants CCPAVR	Administrés et collectivités	Ratio kg/an/hab SDOMODE	Total	Tonnage habitants CCPAVR	Ajustement des tonnages réels
nombre d'habitants SDOMODE	172503				171976				
nombre d'habitants CCPAVR	34014				33857				
Ordures ménagères	40146,00	232,7	40 146t	7915,96	40 851t	237,5	40 851t	8042,36	8196,00
Tri sélectif (total recyclé, hors refus)	7256,00	42,1	7 256t	0,00	7 116t	41,4	7 116t	1400,93	
Papiers	2940,00	17,0	2 940t	123,67	2 680t	15,6	2 680t	527,61	528,00
Cartons en AV	2986,00	17,3	2 986t	50,89	3 021t	17,6	3 021t	594,75	696,75
Carton commercants									162,00
Plastiques (bouteilles et flacons)	887,00	5,1	887t	15,35	972t	5,7	972t		742,00
Acier	296,00	1,7	296t	1,52	300t	1,7	300t		
Aluminium	29,00	0,2	29t	0,05	28t	0,2	28t		
Tétras	118,00	0,7	118t	0,02	115t	0,7	115t		
Refus	1634,00	9,5	1 634t	1,12	1 288t	7,5	1 288t		
Verre	6797,00	39,4	6 797t	64,38	6 395t	37,2	6 395t		1163,00
Déchets verts (total)	29493,56	171,0	30 792t	5815,52	28 207t	164,0	30 261t	5553,13	
Collecte PAP déchets vert									12,00
<i>Déchets végétaux (compost)</i>	25493,41	147,8	26 589t	4358,72	25 196t	146,5	26 849t	4960,35	
<i>Pelouse (méthanisation)</i>	1253,46	7,3	1 299t	185,24	159t	0,9	197t	31,30	
<i>Branches (biomasse)</i>	2670,69	15,5	2 828t	19,41	2 747t	16,0	3 110t	540,80	
Thuyas	76,00	0,4	76t	1,18	105t	0,6	105t	20,67	
Encombrants/DIB	6165,54	35,7	6 797t	2,72	5 649t	32,8	6 394t	1112,12	
Bois	5385,17	31,2	5 719t	192,47	4 754t	27,6	7 365t	935,92	
Gravats	8950,96	51,9	10 072t	279,43	9 415t	54,7	10 615t	1853,54	
Plâtre	1877,09	10,9	1 961t	97,40	1 742t	10,1	1 865t	342,95	
Déchets Diffus Spécifiques	580,08	3,4	600t	6,31	632t	3,7	647t	124,42	
Amiante	147,58	0,9	170t	0,50	169t	1,0	185t	33,27	35,12
Meubles	4699,00	27,2	4 699t	4,02	4 921t	28,6	4 921t	968,80	
Ressorcerie	0,00	0,0	0t	0,00	134t	0,8	134t	26,38	
Textiles	150,00	0,9	150t	0,00	183t	1,1	183t	36,03	
DEEE	1869,00	10,8	1 869t	1,63	1 899t	11,0	1 899t	373,86	
Ferrailles	2808,00	16,3	2 808t	30,42	2 878t	16,7	2 878t	566,59	
Batteries	29,00	0,2	29t	0,47	40t	0,2	40t	7,87	
Pneumatiques	163,00	0,9	163t	0,03	109t	0,6	109t	21,46	
Huiles de vidange	93,00	0,5	93t	0,09	85t	0,5	85t	16,73	
Piles et accumulateurs	15,00	0,1	15t	0,01	16t	0,1	16t	3,15	
Lampes et néons	7,00	0,0	7t	0,00	4t	0,0	4t	0,79	
total	118265,98	685,6	121 777t		116 487t	677,3	123 251t		10 853t

*DDS : Les déchets diffus spécifiques ménagers sont des déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

*D3E : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont des déchets dangereux qui contiennent des substances toxiques pour l'environnement et la santé

1.5.5 Traitement

Type de déchets	Site de traitement
Encombrants	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Gravats	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités à la plateforme multifilières de Martainville, Beaumontel et CETRAVAL puis vendus aux particuliers et aux entreprises. sous forme de concassés
Bois	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE , puis valorisation Collecti'Vert (76) et VALORISATION énergétique (chaudière RESSOURCERIE)
Ferrailles	Passenaud - Bernay(27), Royer – GIVERVILLE (27) SEOMI - BOULLEVILLE(27) et GDE (14)
Déchets verts	Collectés sur les déchèteries du SDOMODE et traités sur les plateformes multifilières de Martainville et de Beaumontel. Le substrat sera mis à la disposition des particuliers en déchèteries et vendus aux professionnels (agriculteurs...)
DDS	TRIADIS (76 Rouen) et ECO-DDS
Cartons	Veolia (76) GDE (76) et Passenaud (27)
D3E	ECOLOGIC – 15 bis Avenue du Centre - Guyancourt (78)
Plâtre	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27)
Amiante	SERAF (76)
Ordures ménagères	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec (27) Incinérateur : SUEZ OREADE - Saint Jean de Folleville (76)
Tri sélectif	Centre de tri Véolia 92-93 quai du Rhin - Le Havre (76)

1.6 Collecte des cartons

Deux modes de collecte pour les cartons existent : soit à la déchèterie, soit au niveau de certains apports volontaires (cabanes en bois).

Un dispositif spécifique de collecte des cartons aux commerçants est mis à leur disposition dans le centre de Pont-Audemer. Elle est assurée par la société PAREC qui passe du lundi au vendredi à partir de 14h.

	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Evolution en %
Collecte des gros cartons en déchèterie et PAV	553	697	26%
Collecte des cartons des artisans et des commerçants	118	162	37%
TOTAL	671	859	28 %

En 2020 on note une augmentation de 28% pour l'ensemble de la collecte des cartons. Elle s'explique en partie par les commandes effectuées via internet par les administrés suite aux restrictions sanitaires dû à la pandémie.

1.7 Matériels de pré-collecte et de collecte

1.7.1 Distribution des sacs de tri

Nombre de sacs distribués :

	2019	2020	Évolution (%)
Sacs jaunes	59 750	69500	16 %

L'augmentation se poursuit encore cette année, probablement à cause du confinement. En effet suite à la fermeture du centre de tri pendant plusieurs semaines (pas de collecte pour le tri en porte à porte), les mairies de la CCPAVR ont distribué des sacs jaunes à leurs administrés pour leur permettre de stocker le tri sélectif à leur domicile.

1.7.2 Distribution des sacs de pré-collecte

	2019	2020	Évolution (%)
Sacs de pré-collecte distribués	13 162	57	16 %

À noter que la campagne organisée par le SDOMODE a été ralentie au cours de l'année à cause de la situation sanitaire, en distribuant seulement 57 sacs de pré-collecte.

1.7.3 Véhicules

Le parc de véhicules est constitué de 3 bennes principales :
- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2020, de marque SEMAT pour le tri sélectif.
- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2015, de marque SEMAT pour les ordures ménagères.

En cas de panne sont utilisées les bennes de remplacement :
- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2011, de marque SEMAT
- 1 benne de capacité 19 m³ mise en service en 2004, de marque FAUN

Ces véhicules font l'objet d'une vérification générale périodique trimestrielle.

N.B : Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Risle, la collecte est assurée par la société Dérichébourg, leur parc de véhicules est constitué de 13 bennes de collecte. Les bennes de marques différentes (SEMAT, FAUN et GEESINK NORB) ont une capacité de 19T à 26 T. La société Dérichébourg est responsable de l'entretien et des vérifications réglementaires.



2 Programme d'actions

2.1 Bilan des actions de communication sur le tri sélectif

2.1.1 Compostage de proximité

Depuis le lancement de l'opération « compostage de proximité » en 2010, la collectivité permet à ses usagers de réduire de façon conséquente leurs quantités de déchets mais aussi d'enrichir les jardins.

Un maître composteur ou un référent composteur accompagnent l'acquéreur en lui donnant des conseils pour que le composteur soit utilisé dans des conditions optimales et donner ainsi à ses utilisateurs un amendement de qualité. En complément, un guide récapitulatif est remis à chaque foyer intéressé.

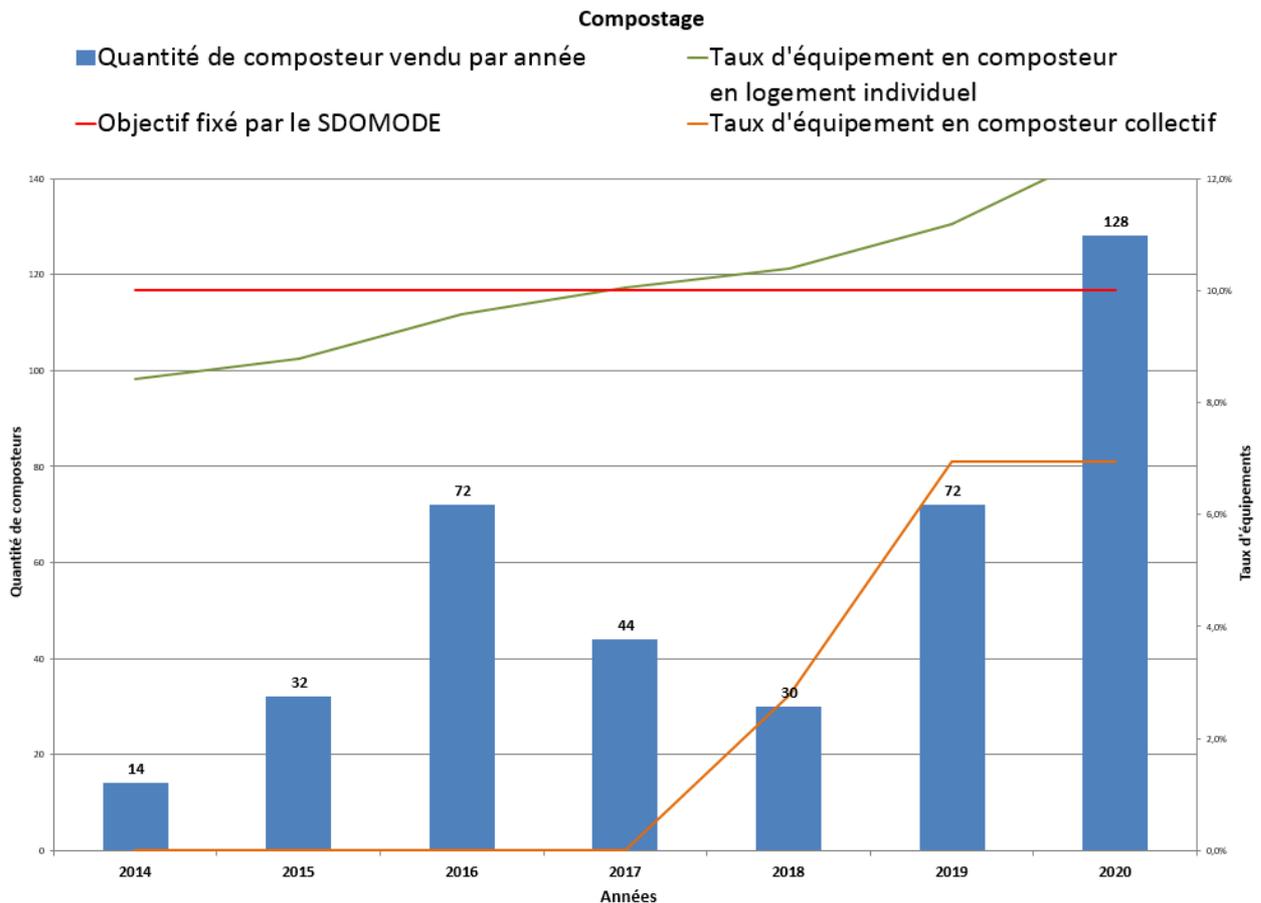
Ainsi, chaque habitant peut obtenir un bio-seau et son composteur en plastique recyclé à 15€ l'unité ou un composteur en bois à 45 €.



Le tableau ci-dessous précise le nombre de composteurs vendus en 2019 et 2020.

Composteurs	Nombre de composteurs vendus en 2019	Nombre de composteurs vendus en 2020	Evolution
Plastique recyclé	62	46	78 %
Bois	10	82	
Total	72	128	

- Foyers individuels : il est estimé à 9039 et le nombre de composteurs distribués depuis 2010 est de **1148**. Le taux d'équipement est donc de 12,6 %. L'objectif du SDOMODE était d'atteindre un taux d'équipement de 10%.
- Foyers collectifs : il est estimé à 3096 et le taux d'équipement sur l'ensemble du territoire est de 6.9 % pour l'année 2020.



Pendant la période de confinement un service de livraison à domicile a été proposé gracieusement aux habitants de la Communauté de communes dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Pour compléter ce service, un accompagnement téléphonique a été apporté pour chaque composteurs vendus. On peut constater que cette prestation a reçu un accueil positif, avec une augmentation des ventes de 78 %.

Depuis décembre 2018, la Communauté de communes a souhaité rendre accessible le compostage à tous ses administrés. La ville de Pont-Audemer a été ville pilote pour démarrer les implantations en compostage en pied d'immeuble. En 2020, 129 foyers participent toujours dans le secteur du Doult Vitran et dans le quartier de l'Europe.



L'entretien des plateformes est assuré par le service propreté de la commune et l'apport de broyat est effectué par le service des espaces verts de la ville de Pont-Audemer.

Des référents de sites assurent la bonne communication entre les plateformes d'apports et le service environnement.

L'objectif fixé par le SDOMODE a été atteint pour le compostage individuel, mais la volonté est toujours d'augmenter le taux d'équipement.

En 2020, une nouvelle implantation a été lancée à l'école de Selles. L'ensemble des élèves, maîtres d'écoles et le personnel de la cantine ont été accompagnés par un maître composteur.



Les trois bennes qui desservent l'ex territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer (en régie) sont équipées d'une plaque d'information sur le compostage individuel et collectif.



2.1.2 Visites domiciliaires

En raison de la pandémie, les visites domiciliaires ont été arrêtées, ainsi seulement 25 foyers ont été visités et 6 boîtages ont été effectués en 2020.

Lors des visites domiciliaires, les consignes de tri sont expliquées pour éviter les erreurs.

Les secteurs sensibilisés en 2020 sont avant tout, des rues où le service environnement, a pu constater des dysfonctionnements, tels que les immeubles situés dans le quartier de l'hyper centre de la ville de Pont-Audemer.

Les visites domiciliaires ont aussi été réalisées suite à des réclamations (bacs non collectés), le principe est de prendre rendez-vous le jour même avec le particulier à son domicile, afin de comprendre le refus. Cette action reconduite depuis 6 ans, est appréciée par les personnes visitées.

Les remontées avec l'indication à suivre, signifient que l'administré a eu une erreur de tri dans son bac jaune. Si la personne n'améliore pas son tri, nous procédons à une visite domiciliaire.

Les autres remontées informent si des bacs sont endommagés, non conformes ou non accessibles.

2.1.3 Visites des professionnels

En 2020, nos équipes chargées des collectes des ordures ménagères ont continué de lister toutes les entreprises qui ne possédaient pas de bacs conformes. Un courrier accompagné d'une photographie est envoyé à chacune des entreprises. Suite à cet envoi, les entreprises prennent contact avec le service environnement pour se mettre en conformité.

Exemple de bacs non conformes :



En 2020, 2 entreprises ont été mises en conformité.

Cette démarche permet de mieux respecter la R437 (recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie) en veillant à avoir uniquement des contenants conformes à la collecte par bennes, dans le but de diminuer les maladies professionnelles.

2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics

De janvier à décembre 2020, seulement 12 animations sur le thème du tri ont été menées auprès des écoles (Ecoles Hélène Boucher – Saint Exupéry, Selles et Saint Siméon pour le regroupement avec Selles). Les animations qui ont pu avoir lieu ont bénéficié de l'animation sur les bonnes pratiques du tri.

Après le confinement toutes les animations scolaires ont été annulées.

Pour ces différentes animations, les supports ont été créés par l'ambassadeur de tri.

De nombreux objets recyclés (crayons, gobelets, stylos...) fournis par la Communauté de Communes ont été distribués aux élèves. Une subvention a été attribuée par le SDOMODE.

2.1.5 Sensibiliser le public de la Communauté de Communes

2 animations sur les bons gestes du tri ont été menées en partenariat avec le lycée Prévert et l'association « Etre et Boulot »

• Eco-délégués Prévert : 25 personnes

Le lycée Prévert étant labellisé développement durable organise une élection « éco-citoyenneté ». Les élèves qui le souhaitent, élus pour un an, se réunissent sur une journée pour proposer des actions à mener tout au long de l'année.

Depuis 7 ans, le lycée Jacques Prévert nous invite à encadrer un groupe d'élèves. Le but étant de les aider dans leurs démarches.

Depuis, plusieurs actions ont été menées, sur les déchets recyclables, tels que les piles, le papier, et les cartouches d'encre au sein de leur lycée.

Les élèves ont créé une page Facebook pour communiquer sans tract et relient des feuilles utilisées en recto pour fabriquer des calepins en utilisant le verso. Les calepins sont distribués au CDI puis sont déposés dans la colonne d'apport volontaire installée dans l'enceinte du lycée.

Cette année, le lycée a souhaité continuer les actions déjà mises en place et faire un nettoyage du terrain de sport Diagana. Une demande de mise en place de cendriers a été demandée à la ville de Pont-Audemer à l'entrée du lycée côté élèves et côté professeurs. Elle sera faite en 2021.

Le site des apports volontaires propose :

- la collecte du papier et cartonnettes dans une colonne Bleue adaptée au « gros collecteur ».
- La collecte des gros cartons.
- La collecte du verre



• Les jardins dans la ville

Malgré les restrictions liées au problème sanitaire, nos partenaires habituels sont venus tenir un stand avec le respect des règles en vigueur à ce moment.

Une vingtaine de personnes sont venue découvrir les stands.

Les ateliers présentés étaient les suivants : croqueur de pommes, SMBVR, l'association ornithologique de l'Eure, des bénévoles et les jardiniers de l'Eure, un atelier de produits ménagers « fait maison » était présenté par le service « Jeunesse-famille » de la ville de Pont-Audemer.



- **L'association « Être et boulot » :**

L'association a pour mission de travailler sur l'environnement et la renouée du Japon, elle a donc fabriqué des panneaux d'information sur cette plante invasive et les consignes de tri. L'association a créé à partir de matériaux recyclés divers jeux avec pour thème le recyclage et propose du mobilier fabriqué à partir de palettes en bois. Lors de rassemblement ou divers projets, ils sont présents avec nous pour tenir des stands. De plus, le partenariat a été reconduit pour nous aider dans l'entretien des composteurs en pieds d'immeubles.



Les animations 2020 :

Le 8 et 11 juillet : Atelier compostage, mise en place de jardins partagés et atelier « construction mini serre » dans le quartier de l'Europe et la Passerelle

Le 21 septembre : Les jardins dans la ville : 10 enfants et 20 adultes

2.1.6 Actions effectuées

- Contre les dépôts sauvages

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, les fouilles dans les sacs à ordures ménagères ne donnent pas toujours les informations nécessaires pour faire intervenir la police Municipale.

Le service propreté de la ville continue de mener des actions « scènes de crimes » pour interpeler les auteurs.



2.1.7 Actions programmées en 2021

- Visites domiciliaires ciblées sur les sites ayant des problèmes,
- Distribution de composteurs avec implantation de composteurs en pied d'immeuble et dans les écoles de la Communauté de Communes.
- Animations dans les différentes écoles de la Communauté de Communes concernant la sensibilisation au tri sélectif, au compostage et vermicompostage.
- Animations en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux,
- Visites pédagogiques de divers équipements auprès des scolaires en concertation avec le SDOMODE :
 - Centre de tri de Pont-Audemer,
 - Centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec,
 - Plateforme de compostage des déchets verts de Martainville,
 - Quai de transfert des ordures ménagères,
 - Déchèterie de Pont-Audemer.

3 Données financières

3.1.3 Matrice des couts : Montants en euro HT (hors gravats)

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20230911-del_0105_2023-b-AU
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

Année 2020 Montants HT			Flux des déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels	Déchets verts		Autres services
Ratio en kg collecté par habitant desservi			248	35	38	328	5	2	3	
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité			248	35	38	328	5		3	657
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	18 231,00	745,00	9 522,00	12 095,00	551,00	62,00	---	41 206,00
		Communication	2 810,00	421,00	2 387,00	6 358,00	27,00	3,00	385,00	12 391,00
		TOTAL Fonctionnelles	21 041,00	1 166,00	11 909,00	18 453,00	578,00	65,00	385,00	53 597,00
	Techniques	Prévention	42 075,00	1 154,00	6 540,00	99 529,00	---	---	385,00	149 683,00
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	36 205,00	2 728,00	55 606,00	---	1 327,00	---	---	95 866,00
		Collecte	725 502,00	56 932,00	328 736,00	293 873,00	43 617,00	4 565,00	30 005,00	1 483 230,00
		TOTAL Collecte et pré-collecte	761 707,00	59 660,00	384 342,00	293 873,00	44 944,00	4 565,00	30 005,00	1 579 096,00
		Transfert/Transport	87 807,00	---	33 297,00	287 522,00	---	317,00	---	408 943,00
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	352 988,00	223 570,00	---	209,00	25 308,00	602 075,00
		Tri et conditionnement	---	---	---	---	---	---	---	---
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	82 738,00	---	---	---	82 738,00
		Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Techniques	891 589,00	60 814,00	777 167,00	987 232,00	44 944,00	5 091,00	55 698,00	2 822 535,00
TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)			912 630,00	61 980,00	789 076,00	1 005 685,00	45 522,00	5 156,00	56 083,00	2 876 132,00
[REG] Traitement des déchets non dangereux - Energie			596 401,00	---	---	---	---	---	596 401,00	
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	---	---	
		Matériaux	---	24 097,00	48 390,00	69 299,00	---	---	2 508,00	144 294,00
		Compost	---	---	---	---	---	---	---	---
		Energie	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	---	24 097,00	48 390,00	69 299,00	---	---	2 508,00	144 294,00
	Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---	---	---	
	Autres produits	2 216,00	---	---	950,00	---	---	---	3 166,00	
	TOTAL Industriels	2 216,00	24 097,00	48 390,00	70 249,00	---	---	2 508,00	147 460,00	
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	25 406,00	15 305,00	314 473,00	73 477,00	---	---	11 481,00	440 142,00
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	---	---	---	---	---	---	---	---
Subventions de fonctionnement		6 788,00	---	---	2 909,00	---	---	---	9 697,00	
Aides à l'emploi		---	---	---	---	---	---	---	---	
TOTAL Aides	6 788,00	---	---	2 909,00	---	---	---	9 697,00		
TOTAL Produits	34 410,00	39 402,00	362 863,00	146 635,00	---	---	13 989,00	597 299,00		
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		45 269,00	31,00	20 434,00	479,00	18,00	161,00	---	66 392,00
	Financement déchets direct	TEOM	3 010 102,00	---	---	---	---	---	---	3 010 102,00
		REOM	---	---	---	---	---	---	---	---
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Financement déchets direct	3 010 102,00	---	---	---	---	---	---	---
Contribution des collectivités		---	---	---	---	---	---	---	---	
TOTAL Financement déchets			3 010 102,00	---	---	---	---	---	---	3 010 102,00

Conclusion et indicateurs de service

INDICATEURS DE SUIVI	2017	2018	2019	2020	KG/an/ habitant année 2019	KG/an/ habitant année 2020	Évolution en % année 2019/2020
Déchets ménagers et assimilés (en tonnes)	16 159	17 540	24 223	23 740	712	701	-2%
- dont ordures ménagères	7413	7484	8610	8195	253	242	-5%
- dont recyclables	4928	5399	8528	8856	251	262	4%
Déchets recyclables en PAP et PAV (fibreuse - non fibreuse) (en tonnes)	1 079	1 135	1 152	1 270	34	38	10%
- dont déchets recyclables en PAV (fibreuse)	305	386	374	528	11	16	41%
- dont déchets recyclables en PAP (fibreuse - non fibreuse)	774	750	778	742	23	22	-5%
Verre (en tonnes)	910	903	987	1163	29	34	18%
Gros cartons en déchèterie et PAV (en tonnes)	157	174	553	697	16	21	26%
Gros cartons des artisans et des commerçants (en tonnes)	92	87	118	162	3	5	37%
Déchets verts (Déchèterie, PAP) en tonnes	2689	3100	5718	5565	168	164	-3%
- dont Déchets verts déchèterie	2626	3088	4957	4960	146	146	0%
Déchets déchèterie (en tonnes)	6540	7850	12520	12243	368	362	-2%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	16%	17%	16%	19,7%			22,9%
Nombre d'élèves sensibilisés (animations scolaires)	935	1154	952	SO			
Nombre de foyers sensibilisés	110	283	196	SO			

En conclusion, l'année 2020 a été marquée par la pandémie, les habitudes de la population ont été modifiées. On peut ainsi remarquer que le tonnage des déchets recyclables est en augmentation et celui des ordures ménagères en diminution. On note aussi une baisse du tonnage total des déchets ménagers et assimilés (DMA).

La vente des composteurs avec la livraison à domicile a aussi participé à cette évolution et a rencontré un vif succès.

Les animations scolaires auprès des écoles municipales mais aussi des collèges et lycées n'ont pas été honorées cette année de pandémie mais seront reprises dès que la situation sera rétablie.

Pour l'année 2021, les perspectives sont :

- De poursuivre le compostage en pied d'immeuble.
- De cibler les animations scolaires en fonction des besoins et des projets des écoles municipales.

Accusé de réception en préfecture
027-200065787-20230911-def_0105_2023-b-AU
Date de télétransmission : 19/09/2023
Date de réception préfecture : 19/09/2023

ANNEXE

Annexe 1

Caractéristiques et lieux des apports volontaires

Liste des Points d'apport volontaire (PAV)										
Commune	Adresse	Verre	JM	Cartons	Nombre de PAV	Nombre de colonne verre	Nombre de colonne journaux magazine	Nombre de colonne Cartons	Nombre de Pav par commune	
		Nbr	Nbr	Nbr	Nbr					
Rougemontiers	Salle des fetes.	1	1	1	1	1	1	1	1	
Routot	HLM rue du DR Collignon.	1	1	1	4	2	3	2	2	
	rue du Roumois	3	1	2						1
Bouquelon	église (route de saint sanson)	1	1	1	1	1	1	1	1	
Marais-Vernier	Chemin du roi	1	1	1	3	2	1	3	3	
	Bout d'amont	1	1	0						1
	Gîte (la Ferme du Milieu)	1		0						1
Quillebeuf-sur-Seine	pompiers (Rue du moulin)	1	1	1	4	4	5	4	4	
	phare (Place de Verdun)	1	1	2						1
	HLM (rue aux vaches)	1	1	1						1
	grande rue	1	1	1						1
Saint-Ouen-des-Champs	église (route de la mairie)	2	1	1	1	2	1	1	1	
Saint-Samson-de-la-Roque	église (route du village)	1	1	1	2	2	1	2	2	
	La briquetterie (route du plateau)	1	1	0						1
Saint-Thurien	Coopérative agricole (route du clos du Bosc)	1	1	1	1	1	1	1	1	
Total		18	14	14	15	18	14	14	15	

Liste des Points d'apport volontaire (PAV)									
Commune	Adresse	Verre	JM	Cartons	Nombre de PAV	Nombre de colonne verre	Nombre de colonne journaux magazine	Nombre de colonne Cartons	Nombre de Pav par communes
		Nbr	Nbr	Nbr	Nbr				
Appelve-dit Annebault	Mairie - cour de la salle des fêtes (bourg)	1	1	1	1	2	2	2	3
	Grande place RD 89 (sortie Appelve direction médine)	1	1	1	1				
Authou	Parking de l'église - chemin de la Planche Bozel	1	1	1	1	1	1	1	1
Bonneville-Aptot	Près de la mairie	2	1	0	1	2	1	0	1
Brestot	Mairie	1	1	1	1	1	1	1	1
Condé-sur-Risle	Salle communale	1	1	1	1	1	1	1	1
	Le village (école élémentaire)	0	1	0	1	0	1	0	1
	La Courellerie	1	1	0	1	1	1	0	1
Ecaquelon	Park de l'église	1	1	1	1	1	1	1	1
Freneuse-sur-Risle	Mairie	1	1	1	1	1	1	1	1
	Hameau Coudray	1	0	0	1	1	0	0	1
Glos-sur-Risle	près de la gare	1	1	1	1	1	1	1	1
Illeville-sur-Montfort	Champ Cornu	1	1	0	1	1	1	0	1
	Foyer rural	2	1	1	1	2	1	1	1
Montfort-sur-Risle	Salle des fêtes	2	0	0	1	5	2	3	3
	Près du stade	2	1	2	1				
	Rue de Normandie	1	1	1	1				
Pont-Authou	Stade.	1	1	2	1	3	3	4	3
	Près de l'abri de bus	1	1	2	1				
	Rue des Forsythias	1	1	0	1				
Saint-Philbert-sur-Risle	Prieuré	1	0	0	1	2	1	0	2
	Le Quesnay	1	1	0	1				
Thierville	Entrée du village	1	1	1	1	1	1	1	1
Total		26	20	17	23	26	20	17	23

Liste des Points d'appont volontaire (PAV)

Commune	Adresse	Verre	JM	Cartons	Nombre de PAV	Nombre de colonnes	Nombre de colonnes	Nombre de colonnes	Nombre de PAV en préfecture
		Nbr	Nbr	Nbr	Nbr				
Campigny	salles des fêtes (chemin de la Motte)	1	1	0	1				
Campigny	Les Bruyères (Lotissement)	2	1	0	1				
Campigny	Air des campingcariste	0	1	0	1				
Campigny	Terrain de tennis (Chemin de la Motte)	1	1	0	1				
Colletot	proche discothèque (Chemin de la Grange)	1	1	1	1				
Corneville-sur-Risle	terrain de Foot (Bas de la côte de la vierge)	3	1	1	1				
Corneville-sur-Risle	Bas de cole Saint Laurent	1	1	1	1				
Corneville-sur-Risle	2519 chemin de la vierge (ecole élémentaire)	0	1	0	0	5	3	2	3
Corneville-sur-Risle	station d'épuration	1	1	0	1				
Fourmelot	église - route de la croisée	1	1	1	1				
Fourmelot	Hameau de Lilletot (Route de josapha)	1	1	0	1	3	3	1	3
Fourmelot	route du Houx Gaillard	1	1	0	1				
Manneville-sur-Risle	Mairie (chemin du Haut Vent)	2	1	1	1				
Manneville-sur-Risle	Parking du collège - Rue Charles Péguy	1	1	1	1				
Manneville-sur-Risle	place du 19 mars 1962	1	1	1	1	5	5	4	5
Manneville-sur-Risle	Cité des Souquets- D 819- Route de Rouen	0	1	1	1				
Manneville-sur-Risle	Les Baqueta D 810 (Route de Rouen)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Chemin du Haut Elui (Quartier des Etangs)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	immeuble Fécamp (Rue de L'Etang)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	rué du Languedoc (les Doult Vitran)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Place André Delarue (les Doult Vitran)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Intermarché (Route gaillon)	2	1	0	1				
Pont-Audemer	Les 104 rue du Cotentin (les Doult Vitran)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Quai F.Faure/rue Mal Joffre	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Chemin de la Ruelle	7	0	0	1				
Pont-Audemer	Rue Louis Lebée	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Théâtre (Augustin Hébert)	7	1	0	1				
Pont-Audemer	Rue des petits moulins	7	7	0	1				
Pont-Audemer	Flach 2000 (Rue du président Georges Pompidou)	1	1	2	1				
Pont-Audemer	Rond Point des Sports (Rue des Tanneurs)	2	2	0	1				
Pont-Audemer	Place Gallieni - Allée des soupirs	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Av de l'Europe/ L. Pergaud	1	1	0	1	29	29	7	31
Pont-Audemer	Av de l'Europe/avenue des sports	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Avenue des Sports (complexe sportif)	0	0	0	1				
Pont-Audemer	lycée Prévert	0	2	1	1				
Pont-Audemer	lotissement Bratislava(Route de St Paul)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Rue du Luxembourg	0	0	0	1				
Pont-Audemer	Rue J.Joly	2	1	0	1				
Pont-Audemer	Centre de tri - et PAREC Rue de Gaillon	0	0	1	1				
Pont-Audemer	Av. Jean Monnet	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Déchèterie (Rue Gustve Eiffel)	2	2	1	1				
Pont-Audemer	Ancienne mairie de St Paul (Rue J.Joly)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Sente du Béarn (les doult vitran)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	Hôpital (Route de Lisieux)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	centre technique (Rue Gustve Eiffel)	0	0	2	1				
Pont-Audemer	Rue de Savoie (les doult vitran)	1	1	0	1				
Pont-Audemer	gare routière	7	7	0	1				
Pont-Audemer	Lycée Risle Seine (Rue des déportés)	0	1	0	1				
Préaux (Les)	Notre Dame des Préaux	1	1	1	1	1	1	1	1
Saint-Germain-Village	Mont les Mares	2	1	0	1				
Saint-Germain-Village	Le gibet (Cote de la Justice)	1	1	0	1	3	2	0	2
Saint-Mards-de-Blacarville	La Vierge, route de Quillebeuf	1	1	0	1				
Saint-Mards-de-Blacarville	2 la Mare de la Rue	1	1	1	1	2	2	1	2
Saint-Symphorien	Chemin des Ecollers	2	1	1	1	2	1	1	1
Selles	Mairie	1	1	1	1	1	1	1	1
Tourville-sur-Pont-Audemer	route de Selles (D683)	2	1	1	1				
Tourville-sur-Pont-Audemer	Lycée Agricole (route de Selles D683 - à l'intérieur près des salles des fêtes)	1	1	1	1	3	2	2	2
Toutainville	Parking poids lourds (chemin de la Fièvre)	3	1	0	1				
Toutainville	Route de Caen (près de la Croix blanche - D675)	1	1	0	1	5	3	0	3
Toutainville	19 route des étangs - Camping	1	1	0	1				
Triqueville	Mairie n°21 Le village	1	1	1	1	1	1	1	1
nombre de colonne		65	59	22	60	65	57	22	59

N° de dossier : 2023-09-11-00105-2023-b-AU
 Date de transmission : 19/09/2023
 Date de réception préfecture : 19/09/2023